

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1994)

Heft: 60: Genève : la ville du bout du lac

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Solidar

Il est de ces hommes incapables de rester à ne rien faire. Ne lui parlez pas de la fatalité, il refuse de la connaître : à 42 ans, Bernard Quiquerez, Ajoulot installé à Corserey, refuse le drame du chômage à sa façon. Un drame qu'il a connu pour s'être retrouvé sans emploi après la faillite de sa petite entreprise. "Il faut agir de suite, car ce n'est pas quand tout est brûlé qu'il faut appeler les pompiers", explique-t-il. Il vient donc de créer une société baptisée "Solidar", spécialisée dans le "négocie du coeur". L'idée est simple : la société, à but non lucratif et animée par des bénévoles, achète des produits de consommation courante, comme du gel pour la douche ou du shampooing et les revend ensuite sous son propre logo à des distributeurs "classiques". L'entreprise est, trois mois après son lancement, un succès. Des Coop romandes et des droguistes jurassiens vendent ainsi les produits "Solidar" dont une part du prix de vente est reversée aux chômeurs en fin de droit. Bernard Quiquerez, qui veut dans la foulée créer aussi une coopérative de production artisanale dont les produits seront fabriqués par les chômeurs en fin de droit, explique ainsi sa démarche altruiste : "le chômage est l'affaire de tous et il n'y a pas de cohésion sociale sans solidarité"...

GENÈVE**Rénovation du Palais Wilson**

Claude Haegi, président du gouvernement genevois, a fini par arriver à un compromis avec le Conseiller Fédéral Otto Stich. Le devis de la rénovation du Palais Wilson a été ra-

mené de 80 à 75 millions de frs.s., mais le canton de Genève a dû accepter de prendre en charge d'éventuels dépassements de devis. Cet accord arrive en conclusion d'une polémique provoquée par le Conseiller d'Etat Philippe Joye. Pour ce dernier, le devis retenu par Berne avait largement été surestimé. Otto Stich a donc pris les Genevois au mot, en proposant de revoir le devis à la baisse. Le Palais Wilson, qui avait été ravagé par un incendie en 1987, sera donc transformé en "Maison de l'environnement".

Communiquer

Les sans-abri genevois ont désormais "leur" journal. "La Feuille de Trèfle" vient en effet d'être lancée par l'association Carrefour, avec le soutien du foyer "La Coulou". Tirée pour l'instant à 1500 exemplaires, "La Feuille de Trèfle" est vendue au prix minimum de 1 frs.s., chacun donnant ce qu'il veut. Des sans-abri participent à la rédaction du journal où l'on retrouve des articles de réflexions, des réactions à vif, mais aussi des mots croisés. Pour l'association Carrefour, l'objectif est de permettre aux sans-abri de ne pas demeurer dans la marginalité. L'association a en outre d'autres projets, comme la création d'un service de pousse-pousse ou la récupération de l'aluminium.

Architecture

L'Ecole d'Architecture de l'Université de Genève (EAUG) et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne sont enfin parvenues à un accord, après deux ans de tergiversations et de discussions. Les étudiants en architecture effectueront leur premier cycle d'études à Lausanne (1^{re} et 2^{ème} année), le deuxième cycle ayant lieu soit à Genève,

soit à Lausanne et le troisième cycle à Genève. Pour Martine Brunchwig Graf, chef de l'Instruction publique genevoise, il a été choisi de "tirer parti de ce que chacune des écoles pouvait offrir de meilleur". Lausanne offrira en effet des études plus techniques, Genève mettra l'accent sur l'urbanisme. Le recteur de l'université de Genève, Luc Weber, explique en outre que le 2^{ème} cycle durera 3 ans, les diplômes délivrés à l'issue de cette période étant eurocompatibles. D'autre part, le 3^{ème} cycle conduira à un diplôme d'études supérieures, qui n'existe pas auparavant et qui mènera aussi au doctorat. Cet accord va provoquer la réforme des statuts de l'EAUG, puisqu'elle ne peut, à l'heure actuelle, former de doctorants. D'école, l'EAUG deviendra un Institut d'architecture, avec le même niveau qu'une université. 9 postes d'enseignement sur les 54 existants seront supprimés. Lausanne quant à elle perdra 6 à 7 postes. A Genève de relever désormais le défi et de parvenir à l'équilibre...

JURA**Elections**

Les socialistes conserveront donc la mairie de Delémont, qu'ils "tiennent" depuis 1952. Pierre-Alain Gentil a en effet été élu maire de la capitale jurassienne par 56,2% des voix. Son adversaire, la démocrate-chrétienne Madeleine Amgwerd, bien que soutenue par les radicaux et les chrétiens sociaux, n'a récolté que 43,8% des voix. P.A. Gentil succède à Jacques Stadelmann, qui assurera les fonctions de secrétaire de la Communauté de Travail du Jura (CTJ) qui regroupe la Franche-Comté ainsi que les cantons du Jura, de Berne, Vaud et Neuchâtel.

TESSIN**Le procureur de Lugano en Italie**

Carla del Ponte, procureur de Lugano, s'est rendue à Palerme en février dernier pour y interroger les chefs mafieux Salvatore Canceni, "Toto" Riina et Pippo Calo. Carla del Ponte s'est déplacée en Sicile dans le cadre d'une enquête concernant la découverte, le 14 janvier dernier, de 2 millions de dollars enterrés près de Lugano et supposés appartenir à la "Cosa Nostra". Salvatore Canceni était d'ailleurs personnellement venu à Lugano à cette date pour conduire les enquêteurs suisses et italiens à l'endroit exact où il avait enterré l'argent en 1984. Interrogé par le procureur tessinois, il avait déclaré que les 2 millions de dollars lui avaient été remis par le chef suprême de la mafia, Toto Riina et par le caissier Pippo Calo. La somme aurait dû être utilisée en cas de nécessité. Lors de leur interrogatoire, Riina et Calo ont nié avoir participé à cette affaire. Le séjour de Mme del Ponte a dû être lourd de souvenir : en 1989, elle échappait de justesse à un attentat dirigé contre le juge Giovanni Falcone, en compagnie duquel elle se trouvait...

VALAIS

Dispute autour d'une cabane
Décidément, ils sont nombreux à se disputer l'honneur de reconstruire un nouveau refuge à Panossière, détruit lors d'une avalanche le 26 mars dernier. Cette reconstruction fait en effet l'objet d'une âpre dispute entre les Bagnards, constitués pour l'occasion en Association des amis de Panossière, et la section genevoise du Club Alpin Suisse (CAS), qui bâtit sur ce site trois générations de re-



André Luisier quitte "Le Nouvelliste"



A 70 ans, l'irréductible André Luisier passe la main, après 45 ans de règne sans partage sur le quotidien valaisan. A la fois journaliste, directeur et éditeur, il n'aura cessé de défendre une certaine idée du Valais, refusant toute leçon de l'extérieur - surtout pas de Berne. Personnage souvent controversé pour ses façons de faire - son journal n'était pas là uniquement pour informer, mais aussi pour former l'opinion du lecteur - on l'a connu aussi comme redresseur du Football Club de Sion pour lequel, 12 ans durant, il investit énergie, passion et argent. Une passion qui lui coûta cher : 28 millions de frs.s.. Mais cet argent ne fut pas dépensé en vain : il y eut la réussite du FC Sion, amené à la tête du football suisse, et surtout le formidable changement d'image du "Nouvelliste" opéré grâce à ce sponsoring. Car, si des jeunes Valaisans défilaient dans les années 70 en criant "Nouvelliste-Fasciste", ceux qui

arborent aujourd'hui le maillot du FC Sion portent la publicité du journal sans complexe. Il reste que la passion de Luisier pour le football, sans oublier l'onéreuse construction d'un centre d'impression, faillirent coûter la vie du "Nouvelliste" qui ne trouva d'issue que dans une alliance avec "l'étranger", en l'occurrence le groupe de presse lausannois Edipresse. Les Valaisans ont conservé la majorité des actions du groupe de presse Rhône-Média qui régit l'existence du "Nouvelliste" mais ont dû toutefois accepter de s'ouvrir sur l'extérieur et la ligne rédactionnelle du journal a considérablement changé ces dernières années. Quant à André Luisier, il quittera en juin prochain ses fonctions à Rhône-Média dont il restera cependant le président honoraire. ■

fuges depuis... 1893. Mais les temps ont changé et les habitants de Bagnes veulent gérer seuls leur territoire. La Fondation François-Xavier Bagnoud est venue à leur aide, ce qui a permis de construire un abri provisoire de 40 places et d'y placer un gardiennage, choses qui ne furent pas du goût de la CAS. Portée devant le tribunal cantonal valaisan, l'affaire vient de connaître un nouvel épisode. Le tribunal vient en effet de donner raison à la commune de Bagnes qui, en tant que propriétaire du fonds, avait refusé de signer une demande d'autorisation de construire déposée par le CAS en 1991. Pourtant, le CAS était persuadé d'être dans son droit : depuis la cession en 1893 des quelque 120 mètres carrés de terrain, le CAS admettait son droit de superficie comme illimité dans le temps : un droit que n'a pas accepté le tribunal valaisan, puisque inconnu du code civil de l'époque. Et, même s'il devait exister, il serait échu, car daté de plus de cent ans. Les juges valaisans ont estimé d'autre part que le CAS n'avait aucun droit acquis à imposer à la commune la construction de sa cabane alors qu'elle était en mesure d'ériger elle-même une telle construction sur son propre territoire, ou de la faire reconstruire par un mandant de son choix. Face à ce verdict, le Club alpin est divisé. Une tentative de conciliation avait échoué l'an passé - le Club proposait que Bagnes construise le refuge, mais le CAS aurait collaboré à son édification et à sa gestion, en échange d'avantages. Cette proposition, qui émanait du comité central du Club, a été refusée par les Genevois, bien décidés à aller jusqu'au bout. Il semblerait donc que l'on s'achemine vers le Tribunal Fédéral, étant donné l'enjeu

que cela représente pour le CAS. D'autres communes montagnardes pourraient bien avoir envie de suivre l'exemple des habitants de Bagnes, un danger qui pousse le CAS actuellement à régulariser tous ses droits de propriété...

VAUD

On n'arrête pas le progrès

On la disait vieillotte, la VMCV, cette compagnie de transports publics reliant Vevey, Montreux, Chillon et Villeneuve. Apparemment décidée à faire peau neuve, elle vient d'harmoniser ses tarifs, d'acheter de nouveaux trams à planchers surbaissés, construit de nouveaux dépôts et s'est offert un tout nouveau système de localisation des bus. Localiser les bus au long de leur parcours, afin de permettre aux passagers de se situer exactement n'est pas chose nouvelle, d'autres villes suisses le font déjà. Non, ce qui est nouveau, c'est la technique utilisée. Huit bus en sont déjà équipés et, grâce à une liaison entre un satellite américain géostationnaire, une antenne et un ordinateur de bord, chaque bus possède sa position exacte, à 15m près (1,5m au printemps prochain). Seconde après seconde, le bus est suivi par le satellite qui le situe en fonction des paramètres de latitude, longitude, altitude, vitesse et heure. Le passager n'a plus qu'à consulter un panneau lumineux pour savoir où il trouvera son prochain arrêt. Ce système de localisation (Global Positioning System) est d'origine militaire et bon marché si l'on considère la complexité du système (2000 frs.s. pour le montage et l'utilisation par véhicule). D'ici mai 1994, 50 véhicules de la compagnie vaudoise devraient en être équipés.



REVUE DE PRESSE

LE MESSAGER SUISSE
MARS 94

Bon anniversaire

Edmond Kaiser, fondateur de "Terre des Hommes", vient de fêter son 80ème anniversaire à Lausanne. Né en 1914 à Paris, il s'était engagé dans la Résistance avant d'être enrôlé dans l'armée Rhône-Rhin-Danube : il y fut un des juges d'instruction qui conduisirent les enquêtes sur les criminels de guerre nazis. Résidant en Suisse depuis 1947, il obtint la bourgeoisie de Mathod (VD),

puis celle de Lausanne, où il s'était lancé dans l'action sociale. C'est ainsi qu'il a fondé, à la demande de l'Abbé Pierre, les "Amis d'Emmaüs", puis, en 1959, "Terre des Hommes" dont il fut, des années durant, l'animateur. Il fut de toutes les campagnes en faveur des enfants victimes de la guerre : en Algérie, au Biafra, au Vietnam, au Bangladesh, en Palestine, au Liban... On le retrouve aussi dans les actions en faveur de l'enfance mal-

heureuse dans les pays du Tiers Monde. Dès 1979, E. Kaiser a abandonné progressivement ses responsabilités à "Terre des Hommes". Depuis, il se consacre au mouvement "Sentinelles", voué à l'enfance en détresse, se battant contre la prostitution infantile, l'infibulation des filles africaines, n'hésitant pas à s'en prendre violemment aux autorités. ■

ZURICH

Une antenne romande au Letten

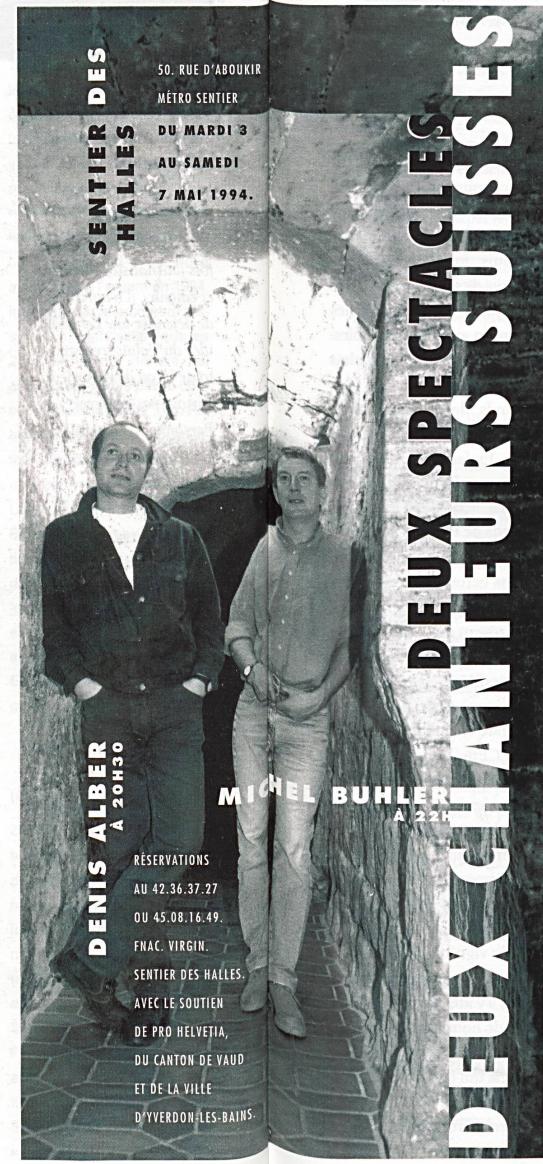
La Ligue Jurassienne contre la Toxicomanie (LJT) projette d'ouvrir une antenne romande au Letten de Zurich. Son directeur, Fernand Poupon, indique que l'idée est née de l'expérience menée durant trois mois avec les services sociaux zurichoises dans le milieu ouvert de la drogue. Un rapport a d'ailleurs été adressé aux instances politiques des cantons romands. La ville de Zurich tente en effet de renvoyer chez eux les drogués de l'extérieur. Or, ces toxicomanes se retrouvent la plupart du temps à la gare désaffectée de Letten. Voilà pourquoi la LJT a envoyé à cet endroit deux de ses collaborateurs pour y étudier la volonté des malades et les conditions d'un retour au Jura. Cette expérience zurichoise a été, pour les Jurassiens, l'occasion de découvrir les méthodes de travail de leurs collègues alémaniques, instaurant ainsi une série de contacts et d'échanges fructueux.

Sécurité

Une police privée patrouillera dans les trams du Vème arrondissement de Zurich. Cette opération a pour but de protéger les passagers et le personnel des effets négatifs du milieu ouvert de la drogue. De plus, les contrôles seront

intensifiés sur les deux lignes concernées. Pour le responsable des Transports publics zurichoises, Thomas Wagner, il s'agit de renforcer le sentiment de sécurité, bien qu'aucun incident violent ne se soit produit jusqu'à ce jour dans les trams zurichoises. ■

Publicité



WINTERTHOUR

Initiative



L'HÔTEL DE VILLE DE WINTERTHOUR, LE STADTHAUS.

Forte de ses 90.000 habitants, Winterthour souffre de son image de ville industrielle grandie à l'ombre de Zurich. Elle aimerait pourtant que l'on apprécie ses charmes et attirer touristes et nouveaux habitants. Pour se faire elle vient de créer un bureau du marketing dont elle a confié la direction à Irène Steinegger-Meier, une professionnelle de ce secteur et qui travaillait auparavant pour Elida Cosmetic à Zurich. Son travail ? Changer l'image de la ville, convaincre que Winterthour n'est pas seulement une cité dortoir, mais qu'elle possède une vieille ville animée pleine de séductions. L'activité industrielle a fortement baissé ces dernières années, laissant un peu plus de place aux espaces verts, mais créant des vides : la ville compte 5% de chômeurs et doit trouver de nouvelles solutions au plus vite. Voilà pourquoi Irène Steinegger-Meier dispose d'un budget de 1 million de frs.s. par an, qui devront lui suffire à vanter et à vendre "sa" ville. ■

Parler suisse romand

B

BLETZ (n.m.) : une rustine. **Rebletz** (v.t.) : mettre une pièce à un pantalon, à un habit de travail.

C

COUGNE (n.f.) : une caresse de la tête donnée par un chat affectueux. On dit aussi que les jeunes amoureux se "cognent" lorsqu'ils se serrent l'un contre l'autre en cachette.

E

EMBAUMER (v.i.) : à la forme réfléchie veut dire se cogner dans une basse branche ou une poutre que l'on n'a pas vue ou dont on a mal jugé la hauteur.

G

GANGUILLER (v.i.) : s'emploie à la forme réfléchie (se ganguiller) pour dire qu'on se hisse en un endroit ou sur un chemin difficile. "Se ganguiller sur une haute échelle ou sur un raidillon de montagne".

P

PERNETTE (n.f.) : bête à Bon Dieu. Dans certaines familles vaudoises éprises de pensées bucoliques, on n'hésitait pas à prénommer les filles de ce nom charmant.

PESON (n.m.) : poids mobile suspendu par une équerre qui servait à équilibrer le fléau à crêmaillère des balances romaines utilisées dans les campagnes. Le gros peson indiquait le double du poids donné par le petit peson.

PETCHORET (n.m.) : serfouette.

PÉTRIR (v.intr.) : marcher dans quelque chose de mou. Du pied gauche, ça porte bonheur... (dit-on).

PLACET (n.m.) : un petit coussin plat de tissu ou de cuir que l'on met sur une chaise paillée. Désigne également l'abattant des WC.

R

RABLAI (n.m.) : binette. **Rablér** une allée : en sarcler la mauvaise herbe.

M

MOIETTE (n.f.) : petit entassement de gerbes de blé destinées à sécher dans les champs, dont la dernière était retournée pour que la pluie ne mouille pas les autres.

T

TIOLU (n.m.) : oiselet, canari, petit moineau. Ou encore, un gamin.

LEXIQUE

LE MESSAGER SUISSE MARS 94

29